

Réunion du 10 juin 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 91
Nombre de votants : 95

L'an deux mille vingt, le dix-juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Louis Blazy à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ÉTAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Philippe GARCIA, Madeleine BROLÈSE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Vincent DUFAU-GOUDICQ, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS : Mme Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), et MM. Gilles LÉVÊQUE, Michel DARETTE (pouvoir à M. Francis GRINET), Gérard IRIART (pouvoir à M. Patrice LAURENT, Emmanuel HANON (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT),

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 31 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE LOUPIEN 2020

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Cette décision modificative permet de prendre en compte l'affectation du résultat en investissement. Les autres écritures correspondent à des opérations des stocks.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de se
voter la décision modificative numéro 1 au budget annexe Loupien 2020 détaillée
dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N°1 2020	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE n°1 2020
Total des dépenses	299 102,19	299 102,19
042-Opérations d'ordre entre sections	299 102,19	299 102,19

SECTION DE FONCTIONNEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N°1 2020	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE n°1 2020
Total des recettes	299 102,19	299 102,19
70-Produits des services	299 102,19	299 102,19

SECTION D'INVESTISSEMENT-DEPENSES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N°1 2020	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE n°1 2020
Total des dépenses	299 102,19	299 102,19
001-Solde d'exécution reporté	299 102,19	299 102,19

SECTION D'INVESTISSEMENT-RECETTES

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRESIDENT DECISION MODIFICATIVE N°1 2020	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES DECISION MODIFICATIVE n°1 2020
Total des recettes	299 102,19	299 102,19
040-Opérations d'ordre entre sections	299 102,19	299 102,19

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE